JEANNE D'ARC INFO

Site : college.saintluc-cambrai.com
Courriel : college@saintluc-cambrai.com

Jeudi 07 septembre 2017 – n° 02

"Sans progrès, il n'y a pas de paix possible. Sans paix, il n'y a pas de progrès possible."

Kofi Annan,
Secrétaire général des Nations Unies (1997-2006)

Né au Ghana en 1938, Kofi Annan intègre les Nations Unies en 1962, à l'Organisation Mondiale de la Santé (O. M. S.). Il occupe ensuite divers postes au sein de cette vaste institution avant d'en devenir son **secrétaire général** en 1997. Représentant de l'O. N. U. à l'étranger, il avait tenté de faire respecter les décisions du Conseil de sécurité par l'Irak en 1988 et avait réussi à mobiliser l'opinion internationale contre les violences au Timor-Oriental. La situation du Proche-Orient constitue son principal cheval de bataille, mais il convient d'y ajouter l'amélioration de la condition féminine et l'endiguement de la propagation du V. I. H. (S. I. D. A.). En 2001, l'Assemblée générale de l'O. N. U. l'élit par acclamation pour un second mandat.

Quel artisan éminent de la paix que Kofi Annan ! Secrétaire de l'O. N. U. dans un monde post-Guerre froide, il représente les pays d'un monde pas pour autant devenu plus sûr et où l'espoir de paix internationale s'est rapidement évanoui. Pourtant, en quelques mots, le secrétaire général des Nations Unies pose les conditions de la paix dans notre monde et pose une espérance : ce sont les inégalités, les injustices d'éducation, de santé, de droits, de richesse entre les pays, les hommes qui empêchent l'instauration de la paix. Réciproquement, la paix est le terreau indispensable au développement et au progrès. Une citation qui résonne avec l'intitulé du centenaire pour la paix (cf *"Jeanne d'Arc Info"* n° 1), celui **d'une paix juste**, mais qui nous interroge aussi sur les progrès des droits humains depuis Kofi Annan et le rôle que chacun d'entre nous peut jouer dans leur promotion et leur défense.

Gérald Taverne
Chef d'établissement

DATES A RETENIR

Semaine du 11 septembre : semaine B

Lun. 11 septembre :
** **9h30 à 11h00 :** permanence pour la distribution des jeux de livres A. R. B. S. (6ème, 5ème et 4ème).*
** **18h00 – Réunion des parents d'élèves de 3ème,** au 9 rue Louis Belmas.*

Mar. 12 septembre :
** **Après-midi : début des cours de C. H. A. M..** Pour ceux qui ne sont pas concernés, emploi du temps normal.*
** **18h00 – Réunion des parents d'élèves de 4ème.***

***Mer. 13 septembre : 18h 00 – Réunion pastorale 6ème** pour **tous** les parents d'élèves de 6ème (dans le réfectoire) : voir article page 2.*

Jeu. 14 septembre** : **18h00 – Réunion des parents d'élèves de 5ème.

Sam 16 septembre : 18h 00 au Château – Conférence** d'Annie Lefebvre sur **"Les églises de la reconstruction".

***Lun 18 septembre** :*
** 8h 07 à 16h 30 : **sortie pédagogique** au Bois de Bourlon et à la ferme de Doignies pour les élèves de **6A, 6D et 6G**.*
** Récréation de 10h 00 : **vente de petits pains au chocolat.***

***Mar 19 septembre** : 8h 07 à 16h 30 : **sortie pédagogique** au Bois de Bourlon et à la ferme de Doignies pour les élèves de **6B, 6H et 6I**.*

Jeu. 21 septembre :
** 8h 07 à 16h 30 : **sortie pédagogique** au Bois de Bourlon et à la ferme de Doignies pour les élèves de **6C, 6E et 6F**.*
** 12h 30 : première réunion du **"Club A. B. C.".***
** 19h 00 : **Formation Parents Correspondants.***
** 20h 00 : **Assemblée Générale de l'A. P. E. L. au 25 bd de la Liberté.***

COUPON *"REPAS EXCEPTIONNEL"* (en plus ou en moins)

à rendre au plus tard *le jour même avant 08h 00 en permanence du bas* *(ou au secrétariat).*

Nom de l'élève : …… Prénom : ……
Classe : ……

Date du repas en plus : ……

Date et signature des parents :

----✂----

REUNION PASTORALE 6ème POURQUOI ?

Après la rapide présentation qui vous aura été faite ce jeudi 07 septembre, il nous semble important que, pour accompagner vos enfants, vous puissiez mieux connaître les sujets qui seront abordés en "Ouverture Humaine". Pour les jeunes qui ont choisi, avec leurs parents de suivre la "Catéchèse", il en va de même.

Pour celles et ceux qui se sont inscrits à une démarche particulière – la Profession de Foi notamment – il sera, au cours de cette réunion, rappelé la manière dont nous comptons préparer les jeunes, la place et le rôle important de la famille sur ce chemin. Il sera également procédé au tirage au sort qui déterminera les horaires de célébrations du samedi 26 mai 2018 (et donc, la répartition des groupes de retraite).

Nous comptons sur votre présence.

G. Taverne, responsable de la pastorale et les coordonnateurs du niveau 6ème

U R G E N T
DOSSIERS DE BOURSES ET AIDE A LA RESTAURATION

Les familles souhaitant remplir un dossier de **demande de bourse** et/ou bénéficier d'une **aide à la restauration** sont invitées à **retourner d'urgence** – si elles ne l'ont pas déjà fait – le coupon de demande de dossiers, le délai étant fixé au 18 septembre, (ce coupon, en bas des barèmes vous a été envoyé en juillet avec les circulaires de rentrée).

Merci de le faire parvenir accompagné d'une photocopie de **l'avis d'imposition 2016** (sur revenus 2015) à **Mme Dron** au pôle administratif de l'Ensemble Saint Luc, 31 boulevard de la Liberté.

VENEZ NOUS AIDER EN OUVERTURE HUMAINE ET EN CATECHESE

Vous avez un peu de disponibilités, vous hésitez à vous engager auprès d'un groupe de catéchèse ou d'ouverture humaine ?… N'hésitez pas à vous rapprocher de l'un des coordonnateurs pour de plus amples renseignements.

Niveau	Catéchèse	Ouverture Humaine
6ème	Mme I. – M. Cheval	Mme I. Massin Mme L. Vitrant
5ème	Mme Z. Gambardella Mme L. Vitrant	Mme C. Poret Mme L. Vitrant
4ème	Mme C. Danielewski Mme B. Legrand	
3ème	Mme N. Drouvin	

PETITS PAINS

A compter du lundi **18** septembre, à la **récréation de 10h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis** vous pouvez acheter des **petits pains au chocolat au prix de 0, 70 €**.

Préparez la **monnaie exacte** ou donnez tout simplement un **"jeton-restauration"** (vendus au secrétariat par lot de 10, au prix de 7, 10€).

La vente se fera à l'extérieur du bureau de M. Potaux (rampe d'accès Personnes à Mobilité Réduite). ***"Bon appétit !".***

SECURITE ROUTIERE
DEVANT LE COLLEGE…
… L'AFFAIRE DE TOUS !

La sécurité de vos enfants aux heures d'entrée et de sortie du Collège est une préoccupation quotidienne partagée.

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant et en stationnement à ces heures de "grande affluence" de la vie scolaire est souvent synonyme d'effervescence aux abords de l'établissement.

Il appartient à chacun, qu'il soit piéton ou automobiliste, de **respecter le Code de la Route**, de **stationner aux emplacements prévus** et de **circuler à moindre vitesse** à proximité du Collège.

Nous avons été sollicités par les forces de l'ordre pour sensibiliser les parents à ce problème. Je rappelle que **nous sommes dans un contexte particulier qui nécessite le respect de consignes de sécurité spécifiques** (Plan Vigipirate). Tout manquement pourrait donner lieu à une verbalisation.

Voici un rappel de quelques conseils et règles de bon sens pour faciliter les entrées et les sorties :

- ✓ **Ne stationnez pas** sur la chaussée, les passages protégés, aux abords directs du Collège ou à cheval sur le trottoir ;
- ✓ **Si vous déposez vos enfants,** faites les descendre du côté "trottoir", en évitant de laisser le cartable dans le coffre pour minimiser les déplacements autour du véhicule ;
- ✓ **Respectez les zones 30km/h** ;
- ✓ Rappelez à vos enfants l'importance de **traverser sur le passage protégé** et d'être **vigilants** lorsqu'ils l'empruntent (utilisation du téléphone portable, écouteurs sur les oreilles,…) ;
- ✓ Anticipez la traversée de la chaussée en **regardant à gauche et à droite** systématiquement ;
- ✓ **A vélo**, n'oubliez pas le **gilet jaune** et le **système d'éclairage** en état de marche.

Merci à tous pour votre collaboration.

M. Potaux, cadre éducatif

ENTREES ET SORTIES DES ELEVES
R A P P E L

L'article I – 1 du règlement scolaire (page 1 du Carnet de Vie Organiseur) précise les modalités d'entrées et sorties du Collège pour les élèves.
Merci à chacun d'en prendre connaissance et de les respecter.

Ci-après, l'extrait du règlement scolaire :

"Les entrées et sorties des élèves de 6ème, 5ème-4ème s'effectuent ***par la rue de Péronne*** *aux heures suivantes :*

- *le matin : de 7h30 à 8h07*
- *le midi : de 12h05 à 12h20 et de 13h15 à 13h30*
- *le soir : de 16h30 à 16h45.*

Sur les temps d'ouverture de la rue de Péronne, les élèves ne sont pas autorisés à entrer par le boulevard, sauf autorisation écrite du chef d'établissement*.*

S'ils ne sortent pas à 16h 30, les élèves se rendent directement en permanence ou en cours."

Les sorties d'étude (**cf règlement I, 2)** se font par le boulevard de la Liberté.

SORTIE PEDAGOGIQUE 6ème
Découverte d'un paysage local et d'une ferme

Dans le cadre du programme de 6ème, une sortie au bois de Bourlon et à la ferme de Doignies est organisée.
Cette sortie nous permettra d'étudier les **composantes biologiques et géologiques d'un paysage local**, mais également l'origine et les techniques mises en œuvre pour **transformer et conserver les aliments**.
Les sorties auront lieu selon le calendrier suivant :

- ➢ **Lundi 18 septembre** de 8h07 à 16h30 pour les élèves de **6A, 6D et 6G.**
- ➢ **Mardi 19 septembre** de 8h07 à 16h30 pour les élèves de **6B, 6H et 6I.**
- ➢ **Jeudi 21 septembre** de 8h07 à 16h30 pour les élèves de **6C, 6E et 6F.**

Merci de compléter et rendre signé le coupon distribué à votre enfant entre le 11 et le 15 septembre.

L'équipe de S. V. T. : Mme Boré, M. Carmona et M. Gallo

SI LE FAIT RELIGIEUX N'EST PAS TOUJOURS VISIBLE, IL EST SOUVENT PRESENT.

Comme l'an dernier, nous souhaitons développer, chez nos élèves, la curiosité et la compréhension du monde qui nous entoure : pour éduquer au respect et lutter contre la peur de l'autre, il faut apprendre à connaître l'autre, mais aussi se connaître soi-même.

Régulièrement, une nouvelle affiche de culture religieuse ou chrétienne sera accrochée dans les classes, et nous ouvrons 2017-2018 avec un support sur des calendriers religieux, dans le contexte de leur naissance et de leur organisation.

ensemble SAINT-LUC Cambrai

Des calendriers religieux

Les religions sont nées en **des lieux** et à des **moments différents de l'Histoire** de l'humanité. Leurs calendriers ont donc un point de départ marqué par un **évènement historique ou religieux fondateur** :

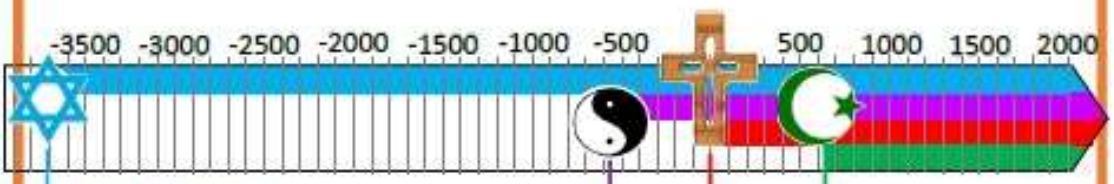

Judaïsme
-3761 : Yahvé* crée le monde, la nature, les hommes

Bouddhisme
-543 : le Bouddha atteint l'éveil, le Nirvana*

Islam
622 : Mahomet fuit La Mecque pour Médine, c'est l'Hégire*

Christianisme
Vers « 0 » : Jésus Christ, Fils de Dieu, naît à Bethléem

Par exemple, le jour de la rentrée des classes, nous sommes…

…Le **yom shéni 13 Eloul 5777** dans le **calendrier Hébraïque** (le mois d'Eloul se termine par **Roch Hachana**, le Nouvel An juif).
Le jour du repos chez les Juifs est le samedi (**shabbat**).

…Le **lundi 4 septembre 2017** dans le **calendrier grégorien** (chrétien). *C'est la **Sainte Rozalie**…*
*Le jour de repos est le dimanche, avec la **messe dominicale**.*

…Le **13 Dhou Al-Hijja 1438** dans le **calendrier hégirien** (calendrier lunaire de 12 mois de 29 ou 30 jours – 354 jours).
Le jour de grande prière, pour les musulmans, est le vendredi (***salat-ul-joumou'a***).

Hégire : le 16 août 622, Mahomet doit fuir sa ville natale, La Mecque, face à l'hostilité des habitants. Il rejoint Médine où il continue sa mission de prophète. Il ne reviendra qu'en 630, peu avant sa mort.
Yahvé : c'est le nom de Dieu chez les Juifs.
Nirvana : dans la religion bouddhiste, c'est l'état d'éveil et de béatitude ultime. C'est le but de tout boudahiste pour se libérer des contraintes de ce monde.